



Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 089-218900694-20250929-060\_2025-DE

SLOW

*Les membres du conseil*

*Approuvent le procès-verbal de mise à disposition de biens à conclure avec la CCSA s'agissant de la compétence de l'eau potable.*

*Approuvent le procès-verbal de mise à disposition de biens à conclure avec la CCSA s'agissant de la compétence de l'assainissement collectif.*

*Autorisent le Maire à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération dont la signature des procès-verbaux.*

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont

Signé tous les membres présents

Le Maire

Philippe GUINET BAUDIN

